

LE MOT DU MAIRE

Chères administrées,
Chers administrés,

Une année se termine -2013-, une autre commence -2014-.
Lors de la cérémonie des vœux adressés aux habitants et aux associations de la commune,



un bilan de l'année 2013 a été dressé en insistant sur l'ouverture en avril de la maison d'assistantes maternelles, lieu de socialisation pour les enfants et lien social pour les parents ; la construction d'un atelier technique ; la finalisation des travaux au clocher de l'église ; la constitution d'un dossier de subventions pour la réhabilitation de la salle des fêtes ; le projet d'assainissement collectif...

Elue conseillère municipale en 1989, adjointe en 1995 et maire en 2001, je ne brique pas de 3^{ème} mandat de maire et cesserai d'exercer cette fonction, non sans un brin de nostalgie, mais avec la satisfaction du laboureur qui a bien labouré son champ.

En effet, beaucoup de réalisations ont été faites avec les conseils précieux des équipes municipales et l'aide indispensable du personnel communal car "aucun de nous agissant seul, ne peut atteindre le succès".
(Nelson Mandela).

Nous avons réussi à ce que Saint-Pardoux-du-Breuil ne soit plus une commune dortoir. Elle grandit : on comptait 621 habitants au 1^{er} janvier 2014. Elle se développe : avec la création d'entreprises, avec l'intégration de la communauté de communes Val de Garonne, devenue Val de Garonne Agglomération, qui a créé une zone d'activités qui se remplit - dernière implantation avec le centre de la santé du travail - Elle s'anime : grâce à un tissu associatif de 12 associations.

Je ne peux que souhaiter un avenir radieux pour Saint-Pardoux-du-Breuil et ses habitants, et où je l'espère il fera toujours bon vivre, en faisant votre ce proverbe chinois "lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or".


Votre dévouée, le maire

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NUMÉROS UTILES

COMMUNE

MAIRIE

 05.53.64.10.18 ou 05.56.84.20.79

Fax 05.53.83.67.60

E.mail : mairiesaintpardouxdubreuil@sfr.fr

Site internet : <http://saintpardouxdubreuil.jimdo.com>

Horaires de la mairie : lundi 13h - 18h
mardi 8h - 13h
mercredi 8h - 12h / 14h - 17h
jeudi 8h - 12h
vendredi 8h - 12h / 13h - 17h

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES


Maison d'assistantes maternelles : 05.53.94.37.69 / 06.08.90.65.46
: 06.11.30.86.02

POTIER Véronique " Les Barlaques " : 05.53.64.69.29


POMPIERS DE MARMANDE

 18
112 depuis un portable

ligne administrative

 05.53.89.38.10

GENDARMERIE DE MARMANDE


 05.53.64.83.00

 17 Police / Gendarmerie

RAMASSAGE DES DECHETS


Tous les mercredis matins sauf jours fériés pour les ordures ménagères et tous les 15 jours sauf jours fériés, pour les autres déchets domestiques à l'exception du verre.

Pour toutes réclamations appeler : Val de Garonne Agglomération, service environnement

 05.53.64.40.46

TRÉSORERIE MARMANDE MUNICIPALE


16 boulevard Fourcade

 05.53.64.01.55

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

ÉQUIPEMENT

VEOLIA EAU

 05.61.80.09.02 (non surtaxé)

Toulouse : urgences - réclamation - emménagement+déménagement - renseignement - prise de rdv

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)


10 rue du 8 mai 1945

 05.53.64.83.30


EDF-GDF

41 avenue Charles Boisvert

dépannage électricité

 0 810.33.47.10


dépannage gaz

 05.53.66.68.68


SANTÉ - SOCIAL

POLE EMPLOI

35 rue Portogruaro

 0811 550 100

ASSAD VIRAZEIL

 05.53.20.02.54

ASSEDIC du SUD-OUEST

18 rue des Isserts


 05.53.76.06.60

ASSISTANTES SOCIALES

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Mme LAPICOREE Tatiana

Permanence le jeudi matin de 9h à 12h

 05.53.67.78.95


MSA Marmande, 124 avenue Jean Jaurès

Horaires d'ouverture de l'agence : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Régime Général

Melle DE BORTOLI, assistante sociale

Permanences, Centre médico-social à Marmande- sur rendez-vous

 05.53.64.65.45


CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F)

Permanence d'un agent administratif rue Fourton (derrière le cinéma Comoedia).


Tous les mardis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

HÔPITAL DE MARMANDE


Standard

 05.53.20.30.40

Urgences SMUR

 05.53.20.30.00

SAMU

 15

INFOS ADMINISTRATIVES

1°- Voter

Carte d'électeur

Mairie du domicile. Gratuite.

Fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité) et un justificatif de domicile (facture EDF, télécom...)

Condition : avoir 18 ans révolus

Révision de la liste électorale

La révision étant close le 31 décembre 2013, l'inscription sera effective au 1^{er} mars 2014.

Par contre, pour les jeunes qui ont eu 18 ans d'ici le 31 décembre 2013, l'inscription sur la liste électorale se fait automatiquement.

En outre, la loi du 12 mai 2009 a apporté un assouplissement pour l'inscription tardive sur les listes électorales ; toute personne ayant changé de domicile pour motif professionnel pourra s'inscrire en cours d'année sur les listes électorales et ce même après leur clôture ; désormais, c'est la commission administrative communale et non plus le tribunal de grande instance qui est chargée de l'instruction des demandes d'inscription tardive.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas voter, vous pouvez donner une procuration à un membre de votre famille ou à un ami ; il suffit de vous rendre à la gendarmerie, muni d'une carte d'identité et de faire une déclaration sur l'honneur.

La personne qui vote peut avoir 2 procurations dont 1 établie à l'étranger.

2°-Jeunes -Recensement à 16 ans

Suite à la suppression du service militaire national par la loi du 28 octobre 1997, les garçons et filles, dès leur 16^{ème} anniversaire, doivent se rendre à la mairie de leur lieu de résidence, pour se faire recenser.

Ils doivent être munis d'une carte d'identité, du livret de famille des parents et, le cas échéant, d'un justificatif de la nationalité française. On leur remet une attestation de recensement qui sera nécessaire pour s'inscrire à des examens ou concours, comme le brevet des collèges, le baccalauréat, le permis de conduire... ; pour effectuer la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) avant l'âge de 18 ans. Désormais, la JAPD s'est européanisée : en effet, elle intègre une dimension européenne avec des informations sur les droits et les devoirs des citoyens européens, la défense européenne et un documentaire sur une Europe tournée vers l'avenir.

3° Carte d'identité

Validité 15 ans : depuis le 1^{er} janvier 2014, et uniquement pour les personnes majeures, car pour les mineurs, la durée de validité est maintenue à 10 ans. Cette mesure s'appliquera automatiquement aux cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

A demander à la Mairie du domicile uniquement.

Pièces à fournir : un extrait de naissance ou photocopie du livret de famille des parents

2 photos d'identité récentes

1 justificatif de domicile

la carte d'identité périmée

Pour le renouvellement de la carte nationale d'identité, quel qu'en soit le motif, il est soumis à un droit de timbre de 25€, lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le dossier n'est plus instruit par la Sous-Préfecture de Marmande mais par la Sous-Préfecture de Villeneuve -Lot.

4° - Carte grise

La carte grise est désormais délivrée en sous-préfecture.

Délivrance immédiate.

Horaires d'ouverture de la Sous-Préfecture : Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h.

5° - Permis de conduire

Au mois de septembre 2013, le permis de conduire avec ses 3 volets roses s'est transformé en une carte plastifiée à puce de type carte de crédit, afin de se conformer à la directive de l'Union européenne.

Les titulaires de l'ancien permis rose devraient recevoir à domicile la nouvelle carte plastifiée à partir de 2014.

Elle sera valable quinze ans. De toute façon, les anciens formats resteraient quand même valables jusqu'au 20 janvier 2033!

6° - Carte de séjour pour les ressortissants hors Union Européenne

Depuis le 16 octobre 2013, les ressortissants étrangers, domiciliés dans le département du Lot-et-Garonne, doivent déposer leur demande de titre ou carte de séjour, en se présentant personnellement à la Préfecture d'Agen.

Au préalable un rendez-vous devra être sollicité auprès de la Préfecture en indiquant votre état-civil et la nature de votre démarche : **pref-rendez-vous-etrangers@lot-et-garonne.gouv.fr**
(*aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone*)

7° - Copie conforme

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée.

Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original.

8° - Extrait du casier judiciaire

Ministère de la justice - 107 rue Landereau, 44300 NANTES CEDEX

Gratuit.

Par courrier : joindre la photocopie du livret de famille et une enveloppe libellée et affranchie.

Soit par internet : **vos-droits.justice.gouv.fr**

9° - Fiche d'état-civil

Supprimée depuis le 28 décembre 2000. Elle est remplacée par la photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité.

10° - Livret de famille

Mairie du lieu du mariage. Gratuit.

En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants.

Divorce : l'ex-conjoint(e) pourra obtenir un duplicata.

11° - Sortie du territoire

L'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, lorsqu'un mineur voyage à l'étranger, seul ou accompagné, il doit être muni soit de sa carte nationale d'identité soit de son passeport en cours de validité.

12° - Papiers d'identité si vous allez à l'étranger

Disposer d'un extrait d'acte de naissance ainsi que d'un extrait du casier judiciaire avec l'apostille (sceau) du tribunal de Rennes.

13° - Passeport biométrique

Le nouveau passeport électronique comporte en plus d'une zone de lecture optique, une puce contenant les informations figurant à la page 2 de l'ancien passeport avec la photographie du titulaire. Il remplace le passeport actuel ; mais si vous détenez un passeport délivré avant la mise en œuvre du passeport, électronique, il reste valable jusqu'à la date de péremption : durée de validité 10 ans, 5 ans pour les mineurs.

Où faire la demande du passeport biométrique ?

MARMANDE	Mairie de Marmande Place Clémenceau	www.mairie-marmande.fr où mairie@mairie-marmande.fr	Lundi au Vendredi 8h15-12h 13h30 à 17h30 Samedi 9h à 12h
TONNEINS	Place Zoppola tél : 0553798300	www.mairie-tonneins.fr où contact@mairie-tonneins.fr	Lundi 13h30 à 17h Mercredi 9h à 12h Jeudi 13h30 à 17h

Remarques importantes

- Seules les **mairies habilitées** à recevoir les demandes de passeport biométrique peuvent accueillir les demandes.
- Le dépôt de la demande et le retrait du titre s'effectuent **dans la même mairie**.
- Le dépôt de la demande et le retrait du titre nécessitent la **présence physique et personnelle** du demandeur, accompagné, pour les mineurs, de la personne majeure détentrice de l'autorité parentale ou pour les majeurs sous tutelle, du représentant légal.
- Au moment du dépôt de la demande et du retrait du titre, le demandeur doit être muni d'un **document d'identité** avec photographie ou de tout autre document avec photographie, de même que la personne majeure détentrice de l'autorité parentale pour les mineurs ou le représentant légal pour les majeurs sous tutelle.

14° - Visa pour les Etats-Unis

Si vous souhaitez vous rendre aux Etats-Unis sans visa, pour un séjour n'excédant pas 90 jours, les autorités américaines exigeront que vous soyez en possession d'un passeport à lecture optique.

Cette réglementation s'applique également pour les mineurs.

Si le passeport en votre possession n'est pas à lecture optique, deux possibilités s'offrent à vous :

1 - soit vous sollicitez un visa auprès des services consulaires de l'ambassade des Etats-Unis

Le coût de ce visa a été fixé à 85€, coût variant selon le taux de change.

Vous pouvez prendre connaissance de la procédure de demande de visa en consultant le site internet de l'ambassade des Etats-Unis (www.amb-usa.fr) ou téléphoner au 0810.26.46.26 (communication payante de 14,50€)

2 -soit vous demandez la délivrance d'un passeport à lecture optique auprès de la mairie habilitée.

Si vous ne faites que transiter par les Etats-Unis pour vous rendre dans un autre pays, vous devez également être titulaire d'un passeport à lecture optique.



CARROSSERIE
J.M. ORSETTIG
Tôlerie - Peinture - Marbre
Impact + pose pare-brise
Prêt de véhicules gratuit

RN.113 Marmande - 47200 St-Pardoux du Breuil
Tél. 05 53 20 91 92 - Fax 05 53 64 15 32

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

12 septembre, 10 octobre, 28 octobre, 2 décembre 2013
9 janvier, 12 février 2014

COMMUNE

Finances

- présentation et vote à l'unanimité des comptes administratifs 2013

☞ du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) 2013

Fonctionnement..... recettes : 1 500,45€

dépenses : 1 285,30€

résultat global de clôture : excédent de 212,80€

☞ de la commune

Fonctionnement dépenses 256 337,82€

recettes 341 389,34€

excédent de clôture : + 85 051,52€

Investissement dépenses 290 388,45€

recettes 192 608,88€

besoin de financement : - 97 779,57€

Résultat global de clôture de l'exercice : - 12 728,05€

- souscription d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne, de 30 000€, sur 10 ans, au taux de 3,51%, afin de financer les travaux réalisés sur le clocher de l'église et le nouvel éclairage public du lotissement Chemin de Gontaud.

Tarifications

☞ révision annuelle du montant des loyers communaux selon d'indice de référence des loyers qui est actuellement en baisse, soit 0,69% au 4^{ème} trimestre 2013.

☞ augmentation des tarifs de location de la salle des fêtes, à l'exclusion des frais d'annulation cf p 12 du bulletin communal.

☞ fixation d'un tarif de location de 50€ pour la nouvelle salle des associations communales, sauf pour les associations communales pour lesquelles c'est gratuit.

☞ maintien des tarifs pour le cimetière communal, pour la salle des associations au stade ainsi que pour la parution des pavés publicitaires dans le bulletin communal.

Bâtiments communaux

- atelier technique : réalisation de travaux supplémentaires
 - ☞ enduit de parement par l'entreprise BATRECO pour un coût de 2 847,00€ HT soit 3 405,00€ TTC
 - ☞ pose de 2 portes par l'entreprise Delord-Bourdonné pour un coût de 1 101,94€HT soit 1 286,08€ TTC
- salle des fêtes : dans le cadre du projet de réhabilitation de la salle des fêtes,
 - ☞ dépôt d'un dossier de demande de subventions auprès de l'Etat (DETR), du Conseil Général et de Val de Garonne Agglomération sous la forme d'un fonds de concours
 - ☞ validation du choix des bureaux de contrôle : diagnostic amiante, sol, béton armé, sécurité...
- réfection de toitures : en raison de la dégradation avancée de toitures de la nouvelle salle des associations et du cabinet infirmier, une demande de réserve parlementaire a été votée, afin de pouvoir réaliser des travaux.

Cimetière

- Reprise dans le domaine public de 3 concessions qui ont plus de 30 ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté sur une période de 3 ans.
- Transfert de l'ossuaire communal dans une case du dépositaire communal.

Equipement

- stade de football : achat de filets pare-ballons pour un montant de 264.60€ HT soit 344.37€ TTC.
- secrétariat de la mairie : acquisition d'un nouveau fax pour un montant de 219,00€ HT soit 261.92€ TTC.

Urbanisme - Développement

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : pour le projet arrêté par le Comité Syndical du SCOT en date du 26 juin 2013, le conseil municipal a voté - 2 contre et 8 abstentions- concernant les priorités retenues pour le développement en nombre d'hectares constructibles sur les axes Marmande - Sainte Bazeille et Marmande - Virazeil, au détriment de l'axe RD 813, à l'Est de Marmande.

Assainissement

Approbation de la nouvelle carte de zonage d'assainissement, préparé par le Syndicat Eau 47, avec la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif.

AUTRES

Conventions

Signature d'une convention avec Val de Garonne Agglomération pour la location d'une tente de réception afin d'inaugurer des travaux sur des bâtiments communaux : coût location 100€.

Signature d'une convention avec l'Association Grégory Lemarchal pour aider la recherche sur la mucoviscidose, dans le cadre d'une soirée cabaret : fixation des tarifs d'entrée ; versement des recettes pour un montant de 2 410,00€ complétés par 693,00 de dons de particuliers.

Place de stationnement de taxi

Une deuxième place de stationnement pour un taxi a été accordée aux taxis SOULET, en raison de la cession de l'emplacement par le précédent prestataire.

Centre de Gestion 47

- renouvellement des cotisations pour 2014, soit 0,76% de la masse salariale, pour assurer les missions d'expertise en gestion des ressources humaines, de la veille, juridique, de la rédaction des documents... ; les missions de santé et sécurité au travail...
- renouvellement de la convention retraite pour 2014-2016 soit 190€/an, afin d'informer les agents concernant leurs droits à la retraite, les aider à la constitution des dossiers...
- signature d'une convention pour le passage au protocole d'échange standard (PES) pour dématérialiser toute la comptabilité, dans le cadre du dispositif Hélios pour un coût de 736€/an.

Syndicat Eau 47

- approbation du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.
- acceptation de l'extension du périmètre du Syndicat par l'adhésion de la commune de Barbaste à partir du 1^{er} avril 2014 et du transfert de la compétence eau potable par la commune de Bias, déjà adhérente au Syndicat, à partir du 1^{er} janvier 2014.

SDEE 47 : Syndicat Départemental d'Équipement et d'Énergies de Lot-et-Garonne

- acceptation de la modification statutaire du Syndicat de l'éclairage public du département, portant notamment sur l'intégration de nouvelles compétences optionnelles en matière d'éclairage public, d'éclairage des infrastructures sportives...
- approbation de l'adhésion du SDEE47 au Syndicat mixte Lot-et-Garonne Numérique, animateur et coordonnateur de l'aménagement numérique (très haut débit) du département, dans le cadre d'un schéma directeur.



ÉTAT-CIVIL

2013 - 2014



Bienvenue à

- Perrine Tillia SIMEON, née le 01 octobre 2013
- Dina ZIANI, née le 12 novembre 2013

- Hind BENDAHOU, née le 9 février 2014, lieu-dit Libon à St Pardoux du Breuil : en effet, cette petite fille n' a pas attendu d'arriver à la maternité de Marmande pour naître, car elle a fait un coucou inattendu dans la voiture de ses parents

- Tassnime HAMAMA, née le 21 février 2014

Nous renouvelons nos félicitations aux heureux parents



Elles nous ont quittés

- Régine Suzanne PEROTTO née PRIOLEAU, le 18 décembre 2013
- Christiane Andrée Georgette Jeanne BERGUA née FAVART, le 23 février 2014

Nous renouvelons notre sympathie et nos condoléances à la famille

CALENDRIER DE LA SALLE COMMUNALE

	Mars	Avril	Mai	Juin
1				Loto 3ème Age
2				
3				
4		Privé		
5				
6		Loto 3ème Age		
7	Privé			Privé
8				Privé
9			Fête Communale	
10			Amitiés Loisirs	
11				
12		Théâtre 123 Sceno		
13				
14				Privé
15	GYM +			Privé
16				
17				
18				
19		Privé		
20				
21				Feu de la St Jean
22				Amitiés loisirs
23			Privé	
24			Les Santiags	
25		Chasse		
26		Chasse		
27				
28				
29	Privé		Privé	
30				
31				

	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1						
2						A.G 3ème Age
3						
4				Privé		
5				Privé		
6						
7						
8						
9		Privé	Travaux			
10		Privé				
11				Moules frites		
12	Privé		Salle	Amitiés loisirs		
13	Privé					
14						Privé
15		Privé				
16		Privé	des		Loto 3ème Age	
17		Privé				Privé
18						Noël commune
19	Privé			Loto 3ème Age		
20	Privé		Fêtes			
21						
22		Privé				
23		Privé				
24		Privé				
25				Privé		
26				Privé		
27						
28						
29						
30						
31						Privé

■ salle des fêtes fermée pour cause travaux

<u>TARIFS</u>	<u>COMMUNE</u>	<u>HORS COMMUNE</u>
Associations	70€	130€
Apéritif	70€	130€
Repas	110€	200€
Forfait week-end	150€	240€
Assemblée générale ou réunion avec repas (entreprise uniquement)	150€	250€
Annulation avant location	25€	40€

Agenda festif

SALLE DES FETES	
Dimanche 9 Mars	Loto Club la Font du Breuil
Dimanche 16 Mars	Gym+ Vide Greniers et Vide Poussettes
Dimanche 6 Avril	Loto Club La Font du Breuil
Samedi 12 Avril	Théâtre par 123... Scéno couleurs
Dimanche 1^{er} Juin	Loto Club la Font du Breuil
Vendredi 9 Mai Samedi 10 Mai	Fête communale Amitié Loisirs
Samedi 21 Juin	Feu de la St Jean Amitié Loisirs
Dimanche 19 Octobre	Loto Club de la Font du Breuil
Dimanche 16 Novembre	Loto Club la Font du Breuil
Jeudi 18 Décembre	Arbre de Noël de la Commune
EGLISE	
Samedi 24 Mai	Chants basques par le ténor Jérôme Chaumet



Sonorisation **A**nimation **E**clairage
Philippe
CHEVALLIEZ



 06 81 16 88 56  pchevalliez@aol.com

R.C.S. AGEN 490 813 466 - NAF 923K

INFORMATIONS DIVERSES

VGA (Val de Garonne Agglomération)

Les champs d'intervention de Val de Garonne Agglomération

Elle exerce de plein droit, en lieu et place de ses communes membres, les compétences dont la liste suit :

Les compétences obligatoires

- * Développement Economique
- * Aménagement de l'espace communautaire
- * Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- * Politique de la ville dans la Communauté d'Agglomération

Les compétences optionnelles

- * Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- * En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et cadre de vie
- * Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- * Action sociale d'intérêt communautaire dont l'enfance : petite enfance

Les compétences facultatives

- * Dans la limite de ses compétences et dans les conditions définies par convention, la Communauté d'Agglomération pourra exercer pour le compte d'une ou plusieurs communes, ou d'un groupement de communes, toutes missions, prestations, études ou gestion de service.
- * Compétence tourisme : création d'un Office de Tourisme Communautaire
- * Action en faveur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (très haut débit)

Plus de précisions dans les statuts et l'intérêt communautaire disponibles sur l'extranet élus de VGA accessible via www.vg-agglo.com

Transport Evalys

La ligne régulière C passe à St Pardoux du Breuil et vous pouvez bénéficier du transport à la demande (TAD) dont l'arrêt se trouve sur la place des tilleuls (place de la mairie).

Combien dois-je payer?

**Combien dois-je payer ?
Où acheter mon titre de transport ?**

Vous voyagez occasionnellement	... ou plus régulièrement
Ticket Unité validité 1 heure 0,50 €	Evasion mensuel abonnement mensuel à nombre de trajets illimités pour le mois indiqué 12,00 €
Ticket Journée usage illimité dans la journée 1,00 €	Evasion annuel abonnement annuel à nombre de trajets illimités pour l'année indiquée 96,00 € soit 8,00 €/mois
Carnet 10 tickets Unité chaque ticket est valable 1 heure 4,00 €	

Les conducteurs vendent les tickets **UNITE** et **JOURNEE**.
Les carnets de tickets sont en vente dans les OFFICES DE TOURISME de MARMANDE et de TONNEINS.

Tous les titres Evalys sont valables sur les lignes régulières et le transport à la demande.



Une plaquette avec les horaires est à votre disposition à la mairie

Service habitat : OPAH énergie Val de Garonne Gascogne

L'opération s'est terminée en décembre 2013
 Contactez le Conseil Général pour des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation ou de réhabilitation totale d'un logement ancien, que vous occupez ou louez.
 Des subventions existent.





ADIL du Lot-et-Garonne

Vous avez un litige avec votre propriétaire, vous ne comprenez pas le fonctionnement d'une copropriété? Vous envisagez d'accéder à la propriété ?
Bénéficiez d'un conseil neutre, complet, individualisé et gratuit sur tous les aspects des questions de logement et d'urbanisme tant juridiques, financiers que fiscales.

Des permanences de l'ADIL¹ (sur rendez-vous) sont ouvertes aux propriétaires, aux locataires, aux professionnels du territoire.

- A Marmande : tous les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois de 10h à 13h,
Au service Habitat - Communauté Val de Garonne Agglomération (place du Marché)

Info énergie

Un point énergie est gratuitement à votre disposition au siège de VGA, un vendredi matin par mois, de 9h à 12h, pour toute question concernant l'énergie, notamment l'utilisation des énergies renouvelables et plus largement, pour des conseils en matière de réhabilitation du patrimoine des particuliers.

Prendre rendez-vous auprès du CAUE 47 (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) au 05.53.48.46.70.

ENVIRONNEMENT

Le ramassage de la ferraille

Assuré gratuitement par la mairie, le premier lundi de chaque mois : il suffit d'appeler quelques jours avant, au secrétariat de la mairie.

Arrêté municipal pris en 2013

Article I : Il est interdit de brûler des matières ou produits susceptibles de dégager des fumées nauséabondes, polluantes ou toxiques (matières plastiques etc...) à l'année.

Article II : Il est interdit de tondre les pelouses en semaine de 12h à 14h et après 20h et le dimanche de 8h à 10h, de 12h à 16h et après 20h.

Article III : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral et la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 interdisent le brûlage des déchets verts à l'air libre, non seulement en zone urbaine mais aussi en zone périurbaine et rurale.
Cette interdiction concerne aussi bien les particuliers que les collectivités et les entreprises d'espaces verts.

L'élimination des déchets



Mars		Avril		Mai		Juin	
Sam 01		Mar 01		Jeu 01 Férié	⚠	Dim 01	
Dim 02		Mer 02		Ven 02		Lun 02	
Lun 03		Jeu 03		Sam 03		Mar 03	
Mar 04		Ven 04		Dim 04		Mer 04	
Mer 05		Sam 05		Lun 05		Jeu 05	
Jeu 06		Dim 06		Mar 06		Ven 06	
Ven 07		Lun 07		Mer 07		Sam 07	
Sam 08		Mar 08		Jeu 08 Férié		Dim 08	
Dim 09		Mer 09		Ven 09		Lun 09 Férié	
Lun 10		Jeu 10		Sam 10		Mar 10	
Mar 11		Ven 11		Dim 11		Mer 11	
Mer 12		Sam 12		Lun 12		Jeu 12	
Jeu 13		Dim 13		Mar 13		Ven 13	
Ven 14		Lun 14		Mer 14		Sam 14	
Sam 15		Mar 15		Jeu 15		Dim 15	
Dim 16		Mer 16		Ven 16		Lun 16	
Lun 17		Jeu 17		Sam 17		Mar 17	
Mar 18		Ven 18		Dim 18		Mer 18	
Mer 19		Sam 19		Lun 19		Jeu 19	
Jeu 20		Dim 20		Mar 20		Ven 20	
Ven 21		Lun 21 Férié		Mer 21		Sam 21	
Sam 22		Mar 22		Jeu 22		Dim 22	
Dim 23		Mer 23		Ven 23		Lun 23	
Lun 24		Jeu 24		Sam 24		Mar 24	
Mar 25		Ven 25		Dim 25		Mer 25	
Mer 26		Sam 26		Lun 26		Jeu 26	
Jeu 27		Dim 27		Mar 27		Ven 27	
Ven 28		Lun 28		Mer 28		Sam 28	
Sam 29		Mar 29		Jeu 29 Férié		Dim 29	
Dim 30		Mer 30		Ven 30		Lun 30	
Lun 31				Sam 31			

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
Mar 01		Ven 01		Lun 01		Mer 01		Sam 01 Férié		Lun 01	
Mer 02		Sam 02		Mar 02		Jeu 02		Dim 02		Mar 02	
Jeu 03		Dim 03		Mer 03		Ven 03		Lun 03		Mer 03	
Ven 04		Lun 04		Jeu 04		Sam 04		Mar 04		Jeu 04	
Sam 05		Mar 05		Ven 05		Dim 05		Mer 05		Ven 05	
Dim 06		Mer 06		Sam 06		Lun 06		Jeu 06		Sam 06	
Lun 07		Jeu 07		Dim 07		Mar 07		Ven 07		Dim 07	
Mar 08		Ven 08		Lun 08		Mer 08		Sam 08		Lun 08	
Mer 09		Sam 09		Mar 09		Jeu 09		Dim 09		Mar 09	
Jeu 10		Dim 10		Mer 10		Ven 10		Lun 10		Mer 10	
Ven 11		Lun 11		Jeu 11		Sam 11		Mar 11 Férié		Jeu 11	
Sam 12		Mar 12		Ven 12		Dim 12		Mer 12		Ven 12	
Dim 13		Mer 13		Sam 13		Lun 13		Jeu 13		Sam 13	
Lun 14 Férié		Jeu 14		Dim 14		Mar 14		Ven 14		Dim 14	
Mar 15		Ven 15 Férié		Lun 15		Mer 15		Sam 15		Lun 15	
Mer 16		Sam 16		Mar 16		Jeu 16		Dim 16		Mar 16	
Jeu 17		Dim 17		Mer 17		Ven 17		Lun 17		Mer 17	
Ven 18		Lun 18		Jeu 18		Sam 18		Mar 18		Jeu 18	
Sam 19		Mar 19		Ven 19		Dim 19		Mer 19		Ven 19	
Dim 20		Mer 20		Sam 20		Lun 20		Jeu 20		Sam 20	
Lun 21		Jeu 21		Dim 21		Mar 21		Ven 21		Dim 21	
Mar 22		Ven 22		Lun 22		Mer 22		Sam 22		Lun 22	
Mer 23		Sam 23		Mar 23		Jeu 23		Dim 23		Mar 23	
Jeu 24		Dim 24		Mer 24		Ven 24		Lun 24		Mer 24	
Ven 25		Lun 25		Jeu 25		Sam 25		Mar 25		Jeu 25 Férié	⚠
Sam 26		Mar 26		Ven 26		Dim 26		Mer 26		Ven 26	
Dim 27		Mer 27		Sam 27		Lun 27		Jeu 27		Sam 27	
Lun 28		Jeu 28		Dim 28		Mar 28		Ven 28		Dim 28	
Mar 29		Ven 29		Lun 29		Mer 29		Sam 29		Lun 29	
Mer 30		Sam 30		Mar 30		Jeu 30		Dim 30		Mar 30	
Jeu 31		Dim 31				Ven 31				Mer 31	

Val de Garonne Agglomération : 05.53.64.40.46
email : tri@vg-agglo.com

Le mercredi matin pour les ordures ménagères (bac gris) et le jeudi matin, tous les 15 jours (bac jaune) -cf zone bleue du calendrier-. Le point recyclage sur la place de la mairie ne concerne que le conteneur pour le verre

La collecte des autres déchets

Déchets verts, ferrailles, huiles de vidange, batteries, piles, gros cartons, déchets d'équipement électrique et électronique -ampoules, électroménager, informatique...- dans les déchetteries.-



	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche & jours fériés	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Meilhan sur Garonne 05.53.89.16.53			9:00 ↓ 12:00		9:00 ↓ 12:00			14:00 ↓ 18:00			10:00 ↓ 14:00	14:00 ↓ 18:00		
Sainte Bazeille 05.53.64.44.69		14:00 ↓ 18:00		14:00 ↓ 18:00		14:00 ↓ 18:00			9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		
Mas d'Agenais 05.53.94.54.99	9:00 ↓ 12:00					14:00 ↓ 18:00				14:00 ↓ 18:00	10:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		
Tonneins 05.53.79.79.36		14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00		9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00		10:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		13:00 ↓ 18:00
Marmande 05.53.64.47.68	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		13:00 ↓ 18:00
Clairac 05.53.64.98.51		14:00 ↓ 17:00			9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 17:00			9:00 ↓ 12:00		9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 17:00		
Seyches 05.53.93.15.64			9:00 ↓ 12:00			14:00 ↓ 18:00				14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		

Récupération des films plastiques usagés

Val de Garonne Agglomération assure la collecte des films plastiques agricoles usagés à raison de 2 collectes/an ; une benne est à la disposition de chaque commune membre de VGA.

Si vous êtes concerné, contacter le référent Jacques CARRER au 05.53.64.18.80

SOCIAL

Téléassistance

Présence Verte Guienne
13 rue de la Redoute - BP 70 039
47002 AGEN Cedex
Email : guienne@presenceverte.fr
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

N°Azur 0 810 47 10 47
PRIX APPEL LOCAL

www.presenceverte.fr

Nos atouts

24h/24
7j/7

- 2 centrales d'écoute de traitement d'appels
- Un suivi personnalisé par nos assistantes :
Ex : après tout traitement d'alarme, nos assistantes contactent téléphoniquement chaque abonné pour faire un bilan
- Formation aux gestes de premiers secours pour les réseaux de solidarité
- Le plan canicule* : Mise à disposition du service Présence Verte, gratuitement
- Un fond social* : spécifique à Présence Verte Guienne et à destination des plus démunis
- Des partenariats financiers avec les collectivités, les organismes de retraite, les associations de services d'aide à la personne, pour faciliter l'accès au service

* sous conditions particulières

ASSAD (Association d'aide à domicile)

Pour les communes de Birac, Longueville, St Pardoux du Breuil et Virazeil.

Sur la commune de St Pardoux, 24 familles bénéficient de l'aide à domicile ; celle-ci est répartie en 2 catégories :

- prestataires, (Mutuelle sociale agricole, Allocation personnalisée à l'autonomie (A.P.A.), sortie d'hospitalisation) : 2582 heures réalisées en 2013 sur la commune
- mandataires, (A.P.A, Particuliers employeurs) : 536,50 heures

Mme TEULET Colette est la déléguée de l'ASSAD sur la commune.

C'est le Conseil général qui statue et attribue le nombre d'heures en fonction du handicap et des revenus.

La détermination du nombre d'heures à charge dépend des ressources.

Pour tous renseignements contactez :

- Mr COURREGELONGUE, Président de l'ASSAD au : 05.53.20.02.54
- ou encore la Mairie de St Pardoux du Breuil au 05.53.64.10.18

AUTRES INFORMATIONS

Loi Valls : élections municipales 2014 -rappel-

Nouveau pour les communes de moins de 1 000 habitants :

- ❖ **présentation d'une pièce d'identité pour voter** : carte d'identité, passeport, permis de conduire...
- ❖ maintien du panachage, mais par contre si vous votez pour une personne non candidate, la voix ne sera pas comptabilisée
déclaration de candidature obligatoire, de manière isolée ou groupée, en préfecture ou sous-préfecture :
 - pour le 1^{er} tour, du jeudi 13 février au jeudi 6 mars, 18h
 - pour le 2^{ème} tour, du lundi 24 mars au mardi 25 mars, 18hpar contre pour le dépôt des bulletins de vote à la mairie au plus tard, le samedi à 12h précédant le scrutin ou le jour du scrutin, à l'ouverture du bureau de vote.

attention

- ❖ pas d'élection de conseillers communautaires par les électeurs, car désignés au sein du conseil municipal sur un tableau, après l'élection du maire et des adjoints.

SALLEFRANQUE

Pépinières -fruitières et ornementales
vente directe producteur

Tél : 05.53.20.10.03

"Les Batanères"
47200 St Pardoux du Breuil

Inondations

Garonne et Trec se sont manifestés à la fin du mois de janvier de cette nouvelle année, mais sans occasionner de dégâts



S'il y a un risque d'inondation, la Préfecture avertit la commune qui avertit à son tour les habitants concernés. Mais surtout ne pas céder à la panique.

Voici des informations utiles :

- l'alerte est donnée à partir de 6m30 à St Pardoux du Breuil et les digues protègent jusqu'à 7m80
- numéro à composer pour être informé de l'évolution de la crue : 08.21.00.32.21
- site à consulter : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
- la sirène du Mas d'Agenais : l'annonce des crues
 - > 8 mètres : 2 coups longs chacun espacés de 15 secondes de silence
 - > 9 mètres : 3 coups longs chacun espacés de 15 secondes de silence
 - >10 mètres : 4 coups longs chacun espacés de 15 secondes de silence
 - > 1 coup court (20 secondes) est égal à 25cm de montée

Exemple : une crue de 9m75 est signalée par 3 coups longs et 3 coups courts

MAM : Maison d'Assistants Maternelles

La crèche a ouvert le 2 avril 2014.

Pour les assistantes maternelles et les parents, c'est un bon compromis entre la crèche municipale et la garde à domicile ; cela suscite beaucoup de satisfaction comme le prouvent ces paroles de mamans :

maman de Luka : la MAM, c'est pour moi un lieu chaleureux, rassurant et accueillant, plein de couleurs et de vie. Je ne souhaite pas un autre endroit pour mon petit. Je trouve ce concept formidable.

maman de Lola : j'aime ce concept de la MAM ; le personnel est super agréable, l'esprit est très familial, l'activité est sans cesse renouvelée. En outre, le village est sympathique.



La "petite école", comme l'a appelée une petite fille qui fréquente la MAM, est ouverte du lundi matin 7h au samedi 12h, accueillant les enfants de 2/4 mois à 6 ans.

La plage d'ouverture est très large : cela n'est possible que grâce à un travail d'équipe et une rotation d'horaires entre les assistantes maternelles qui ont chacune 4 enfants.

Pour toute inscription contacter soit le 06.11.30.86.02
soit le 06.08.90.65.46

mais en raison du succès rencontré par la structure, c'est complet jusqu'au 31 décembre 2014 et les nouvelles inscriptions commenceront en janvier 2015.

ALBUM PHOTOS

Soirée Cabaret au profit de l'association Grégory Lemarchal : 05 octobre 2013



tirage tombola avec le DJ Philippe



des heureux gagnants parmi le public



les danseuses sévillanes



les Santiags



la Savate



123... Scéno-couleurs

Inauguration des bâtiments communaux : samedi 19 octobre 2013

(salle des associations, cabinet infirmier, MAM)

en présence des personnalités : Mr le Sous-Préfet, Mr le président du Conseil Général, Mr le Conseiller général de Marmande Est, Mr le Président de VGA



Cérémonie du 11 novembre



Arbre de Noël : 19 décembre 2013



le clown Pin Pin a ravi les enfants



le Père Noël leur a apporté des cadeaux

Sorties de la municipalité : novembre 2013



à bicyclette sur la voie verte



chez Airbus à Toulouse

LA VIE DU VILLAGE

Flash sur une entreprise : DESIGN METAL



Un atelier de métallerie, serrurerie et soudure a ouvert ses portes en octobre 2013, au lieu-dit les Barlaques, en bordure de la route de Virazeil.

Auparavant Mr Henry SAGET a exercé ses fonctions d'artisan pendant longtemps à Paris. Mais à la recherche, avec son épouse, d'une qualité de vie différente, tout en se rapprochant des attaches familiales, ils se sont d'abord établis à Seyches ; étant dans un local trop petit, ils se sont installés à Saint-Pardoux-du-Breuil.

Design Métal est spécialisée dans la transformation du métal - acier, inox, aluminium- pour fabriquer des portails, des escaliers, des gardes-corps, des mains courantes et des portes métalliques ; des réalisations qui ont souvent un rapport très étroit avec la sécurité.



Design Métal a une clientèle fidélisée sur Paris, où il répond à des appels d'offres dans le cadre de gros chantiers avec les entreprises, les écoles, les universités, les collectivités comme la fabrication de gardes-corps pour la célèbre piscine Molitor.

L'atelier sous-traite auprès d'artisans du Marmandais et répond aussi aux commandes des particuliers.

Les heures d'ouverture sont :

Lundi au jeudi : 8h - 12h / 13h - 17h30

Vendredi matin : 8h - 13h

Mr Henry SAGET compte bien embaucher dans un avenir proche car son entreprise est prospère, comme quoi la crise actuelle n'est pas une fatalité !

Bon vent à Design Métal !

Maison Des Vignerons Récoltants

Vins & Champagnes

→ Sud-Ouest	→ Bourgogne	→ Champagne
→ Bordeaux	→ Loire	→ Vins Bio
→ Grands Cru	→ Alsace	→ BIB 5l & 10l



Route de Tonneins
80m après le
2ième rond-point
Tel: 05.53.64.18.84



Contrôle technique Automobile

ST PARDOUX AUTO CONTRÔLE
RD 813 ZA DE LUGAT
47200 ST PARDOUX DU BREUIL

Tel. 05 53 93 44 80
Fax. 05 53 93 44 81

04710@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe S&S.
ACS marmande 516 476 317

SECURITEST 
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AVENIR AUTO  

 **MARMANDE**

SALBAN Sébastien

Croix de Lugat
47200 Saint Pardoux du Breuil

Bur : 05 53 88 82 24 Port : 06 72 70 80 52
avenirautomarmande@gmail.com

MECANIQUE





Agricole Automobile Motoculture

Michel MARCHAND

Château de Mon Repos 47200 St PARDOUX DU BREUIL
Tél. 05 53 20 91 35 - Port. 06 82 23 76 17

MC MOTOS

Z.A.C Croix de Lugat
47200 St Pardoux du Breuil

Concessionnaire

Kawasaki

Tel: 05.53.20.87.00
Fax: 05.53.20.94.78

BARDY Alain
www.mcmotos.com
mcmotos@free.fr



ne pas jeter sur la voie publique

Love shop

VAL DU PLAISIR

www.val-du-plaisir.fr
mail: valduplaisir@orange.fr
tel: 05.53.93.22.60

La Croix de Lugat
47200 Saint Pardoux Du Breuil
(MARMANDE)

ASSOCIATIONS



Club La Font du Breuil

Le bureau du club reste inchangé :

Président : Mr Larran Claude

Vice-Président : Mme Duverger Fernande

Trésorier : Mr Sarrazin André

Trésorière Adjointe : Mme Havez Paulette

Secrétaire : Mr Sarrazin André

Secrétaire Adjointe : Mme Sarrazin Solange

Membres du conseil d'administration : Mmes Bressan Josette - Larran Elisabeth - Bousquet Anne - Garbay Joëlle - Toumeyragues Renée.

Nos après-midi de rencontre sont régulièrement rythmés par la célébration des anniversaires dont les 80 printemps de Francine Mourgues.

Au revoir 2013 bonjour 2014, c'est ainsi que nous pourrions envisager notre futur à la Font du Breuil. Avec ce magnifique repas du Nouvel An, organisé le 4 janvier et animé par le ténor basque, Jérôme Chaumet.



Programme des animations de l'année 2014

Journée poule au pot : mardi 25 mars

Fête du printemps : mardi 22 avril

Repas surprise : mardi 10 juin

Entrecôte : mardi 22 juillet

Chasselas : mardi 23 septembre

Châtaigne : mardi 18 novembre

Assemblée générale + repas : mardi 2 décembre

Repas fin d'année : samedi 3 janvier 2015



Nos Régions ont aussi des Lettres

L'association continue son petit bonhomme de chemin en aidant, de son mieux, ses adhérents à se faire connaître.

Pour l'instant elle utilise surtout son carnet d'adresses, actuellement environ 5500, ce qui est encore peu ! Les retombées sont, malgré cela, dorés et déjà, encourageantes.

A partir de l'automne prochain, l'association entreprendra une campagne de recrutement d'adhérents et essaiera de sensibiliser les librairies et les médias au bien fondé de la croisade en faveur d'une "littérature authentique". Dans celle-ci, l'auteur n'est pas forcément déjà célèbre, ni le parent ou l'ami de l'illustre Untel.

Les adhérents de "Nos régions aussi ont des lettres", sont simplement des auteurs qui écrivent avec leur cœur et le talent qui leur est propre, là, sans retouche ni réécriture.

Pour les découvrir, visitez le site, nosregionsaussiontdeslettres.jimdo.com



123... scéno-couleurs

La saison théâtrale 2012-2013 a été bien remplie : la troupe a présenté "le pacte de cinq" de Jean-Luc Feigeirolle avec succès, à Saint-Pardoux-du-Breuil, Varès, Meilhan-sur-Garonne et Fauguerolles,



a participé le 05 octobre à la soirée cabaret organisée par la municipalité au profit de la mucoviscidose (sketchs et chansons années 70).



Les répétitions vont bon train pour la nouvelle pièce "l'homme idéal" de Florence Grillot, une comédie qui n'engendre pas la mélancolie. Rendez-vous le 12 avril à la salle des fêtes de la commune pour une 1^{ère} représentation.

La Savate club du Marmandais



La saison a repris le 10 septembre 2013, le club vous accueille aux mêmes horaires d'entraînements :

- ☞ Jeunes (7 à 12 ans) : mardi et vendredi de 18h30 à 19h45
- ☞ Adultes : mardi et vendredi de 20h00 à 21h45
- ☞ Compétiteurs jeunes : mercredi de 18h30 à 19h30
- ☞ Compétiteurs adultes : mercredi et jeudi de 19h30 à 21h00

Les inscriptions se font sur place au Dojo du gymnase de la Gravette à Marmande.
Pour tous renseignements contacter le club au 05.53.88.24.65 ou au 06.72.82.23.04

Depuis le début de la saison, 6 jeunes du club se sont illustrés dans les compétitions régionales.
Le dimanche 2 mars 2014, le Savate Club du Marmandais a organisé les championnats d'Aquitaine jeunes, sélectifs pour le championnat de France jeunes. Nous y avons retrouvé ainsi Chris Soquetta (Champion de France 2013), Mattéo Choisy (Champion d'Aquitaine 2013), Yannis Lyousfi (Vice-champion d'Aquitaine 2013), Reda Jbilou, Bilal Semoune et Youssef Semoune.

En plus du championnat d'Aquitaine Chris, Mattéo, Yannis et Youssef auront à cœur de bien faire pour se qualifier pour la suite du Championnat de France qui aura lieu à Biscarosse le 23 mars 2014.

Si vous désirez découvrir cette discipline qu'est la Savate Boxe Française et soutenir nos boxeurs, nous vous attendons nombreux dans une ambiance sympa et conviviale.

GYM+



Après l'effort, le réconfort autour d'une bonne galette des rois, accompagnée d'une bolée de cidre.



Les séances se déroulent le mardi soir, à la salle des fêtes ou à la salle des associations de 20h à 21h, sous la baguette très conviviale de Yolaine Grenereau.

Si vous souhaitez vous inscrire à mi-saison, le tarif n'est plus que de 30€.

SAINT PARDOUX DU BREUIL

VIDE-GRENIERS

VIDE-POUSSETTES

Dimanche 16 mars 2014
9H 18H

3^{ème} édition

organisés par
l'association
GYMPLUS

Dans la Salle des fêtes
et sur le parking

Réservés aux
particuliers

BUVETTE - PETITE RESTAURATION

Tarif exposant : 2 € le mètre linéaire

Tables et chaises fournies gratuitement uniquement à
l'intérieur de la salle des fêtes.

Placement par les organisateurs.

RÉSERVATION DES STANDS AU :

06 13 80 64 06 OU gymplus.saintpardoux@gmail.com

1000

Ne pas jeter sur la voie publique

Enfin, le club organise, pour la 3^{ème} année consécutive, un vide-greniers, vide-poussettes, le dimanche 16 mars 2014 de 9h à 18h, à la salle des fêtes et sur le parking.



Club informatique du Breuil

Pour la saison 2013-2014, le club rappelle les tarifs pratiqués :

- ↻ 5€ la carte de membre
- ↻ 15€ les 4 premières séances (1h30 la séance)
- ↻ 15€ les 4 séances suivantes

et la mise en place du parrainage d'un ami ou d'un proche par un adhérent.

Pour s'inscrire contacter par téléphone le 05.53.20.81.80 ou le 05.53.20.10.87

L'association n'a pas failli à la tradition de la galette des rois



Présents sur cette photographie, les membres du bureau :

Président : Jean-Marie Lapaix

Vice-Présidente : Michelle Pons

Trésorier : François Gleyroux

Secrétaire : Bégoña Belotto

Secrétaire adjointe relation presse : Raymonde Marrot

et des adhérents assidus.



Amitiés Loisirs

Une nouvelle année commence pour le comité des fêtes avec de nouvelles idées en tête. 2013 fut une année de déception mais aussi d'encouragement.

Déception en termes de fréquentation, où la mobilisation du public n'est plus ce qu'elle était : en effet, la fête communale et le feu de la Saint-Jean n'auront pas atteint leur affluence record.

Encouragement car 2013 a été signe d'innovation dans l'organisation du feu de la Saint-Jean, avec pour la 1^{ère} fois, une partie spectacle. En effet, le duo landais « Jeanne-Lise et Emeric » est venu enflammer – en plus du traditionnel bûcher – la place de la salle des fêtes faisant oublier les aléas de la météo qui n'a pas été de notre côté.



Encouragement également avec la soirée moules-frites du mois d'octobre qui elle - à l'inverse des autres manifestations organisées – voit s'accroître doucement mais sûrement sa fréquentation.

Un repas de qualité concocté par Fabien, Damien, Alexandre, le tout dans la bonne humeur et la convivialité, faisant passer aux convives une très bonne soirée.



Pour 2014 les dates à retenir sont : la fête communale le 10 mai, le Feu de la Saint-Jean le samedi 21 juin et la soirée moules-frites le samedi 11 octobre.

La réunion du comité s'est tenue le jeudi 20 février, à 20h, à la salle des associations.

Amitiés Loisirs c'est toujours :

Président : Fabien LEFEBVRE - Vice-Président : Jean-Philippe DUVERGER,
Secrétaire : Christophe MARCHAND - Secrétaire Adjoint : Ludovic MARCHAND
Trésorier : Damien MARCHAND - Trésorier Adjoint : Anthony SOULET,
Animateur : Philippe CHEVALLIEZ

Membres Actifs : Didier BOUSQUET, Guy GUILBAUD, Patrick MARCHAND, Jimmy MOURGUES,
Sébastien TONOLI, Eric TOUMEYRAGUES, Michel TOUMEYRAGUES, Patrick ZANNESE

Ouvert à tous, si vous avez envie de vous investir pour faire vivre et animer votre village, n'hésitez pas à rejoindre Amitiés Loisirs !

Tennis St Pardoux de Breuil



La nouvelle saison débutera le 1^{er} avril 2014.

Venez échanger quelques balles en famille ou entre amis.

La location du court pour une heure est de 1 euros.

Les tarifs pour l'année restent inchangés :

- enfant 7€
- étudiant 15€
- adulte 30€
- couple 50€
- famille 60€

Pour les inscriptions et les renseignements, contactez :

Mme Marie-Françoise OPPESSIOS
10 lot. Croix de Lugat
47200 Saint-Pardoux-du-Breuil
tél. : 05.53.64.51.63

MGS CALORIFUGE

PROJECTION ET INJECTION DE MOUSSE POLYURETHANE
CALORIFUGE THERMIQUE & FRIGORIFIQUE

Ludovic MARCELLO

ZAC Croix de Lugat
47200 SAINT PARDoux DU BREUIL
E-mail : ludomercello@hotmail.fr

Tél. 05 53 88 90 50
Fax 05 53 88 25 22
Port. 06 85 05 19 21
SIRET : 344 107 420 00068 - APE 4325A

Entreprise de Peinture

Alain DATAS



Peinture et Décoration int.
Ravalement de façades
Revêtement sols et murs

TONNEINS - MARMANDE

Tél. 06 21 16 40 92

3 Chemin du Manège
47200 Saint-Pardoux-du-Breuil

Quel est le comble pour un docteur?

Tailler son crayon pour avoir bonne mine.

Le sudoku

	3		8		6			1
9		1		4		2	6	
			2			9		
1	4		3	2				
3		7				1		9
				7	5		2	3
		9			7			
	7	6		1		3		5
5			6		2		9	

Complète une grille de 9 carrés de 9 cases avec les chiffres de 1 à 9 afin que chaque chiffre figure une fois et une seule sur chaque ligne, chaque colonne et chaque carré.

Solutions jeux n°33

Lequel? câble B

L'ombre : castor n°5
Les rats :

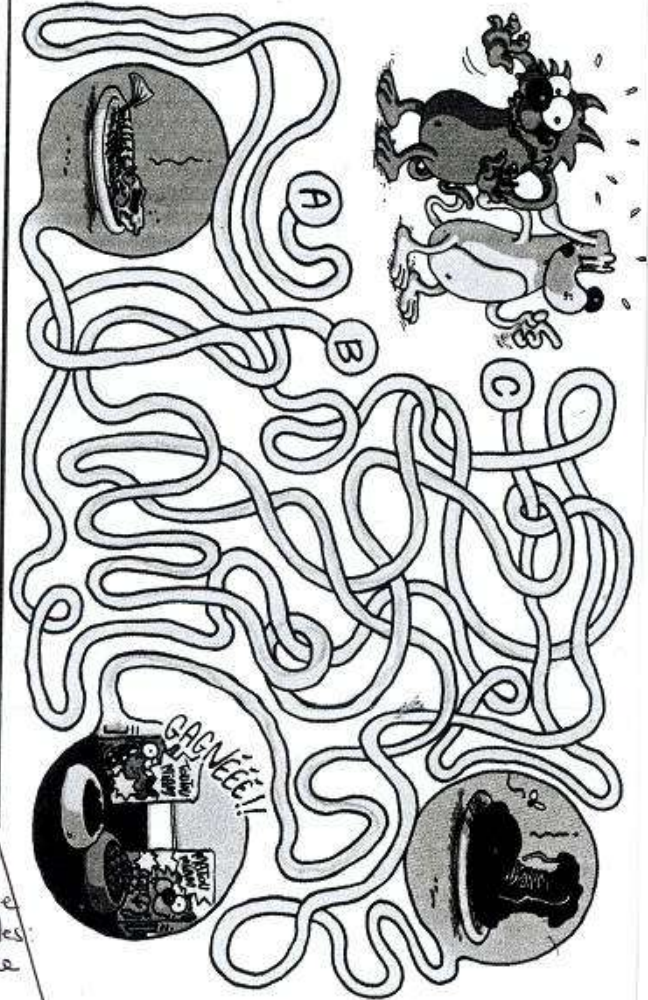
Le chapeau, les lunettes, la moustache, les dents, les chaussures, la cravate, le contenu de la poche.

2	5	6	7	3	1	8	9	4
9	8	1	2	4	5	6	3	7
7	3	4	9	6	8	5	1	2
1	6	3	5	9	2	4	7	8
4	9	8	1	7	6	2	5	3
5	2	7	4	8	3	9	6	1
3	1	2	8	5	9	7	4	6
8	4	5	6	1	7	3	2	9
6	7	9	3	2	4	1	8	5

Tas de fossiles : crâne

Laby-bêtes

Aide ces animaux à rejoindre leur repas.



Lutin seul

Quel lutin n'est pas en double?



Drôles d'animaux

Cinq différences séparent ces images. Lesquelles?

